



Marcel Heimo

N O T E

au Président de la République

Economie rwandaise 1967

Diverses statistiques relatives à l'économie rwandaise pour l'année 1967 viennent d'être établies. J'ai pensé utile de les présenter et de les commenter dans la note ci-jointe.

Kigali, le 6 mars 1968

Commentaires sur l'évolution de quelques
éléments de situation économique du Rwanda en 1967

Si, en certains secteurs, l'année 1967 a été difficile pour le Rwanda - je pense aux finances publiques surtout -, elle a été plutôt réjouissante dans d'autres domaines. Ce fut le cas en particulier, si l'on en juge par les statistiques, pour les productions agricoles vivrières et commerciales ainsi que pour la balance des paiements, mais moins pour le commerce extérieur proprement dit.

Productions vivrières

Ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous, les productions vivrières ont régulièrement augmenté depuis 1963, année pendant laquelle elles avaient atteint, à vrai dire pour des raisons exceptionnelles, un niveau extrêmement bas:

	<u>1963</u>	<u>1964</u> (en milliers de tonnes)	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
Bananes	879	1033	1202	1452	1560
Patates douces	421	239	203	258	360
Manioc	48	174	178	198	230
Sorgho	127	147	131	143	145
Haricots	96	170	87	131	132
Pommes de terre	66	30	43	57	107
Maïs	72	21	44	49	53
Petits pois	39	28	39	59	52
Arachides décortiquées	<u>2</u>	<u>5</u>	<u>20</u>	<u>5</u>	<u>16</u>
T o t a l	1750	1847	1947	2352	2655
	=====	=====	=====	=====	=====
Indices:					
1963-64 = 100 :		100	108	131	148
1959 = 100 :		88	92	118	133

La hausse de la production est donc très nette puisqu'elle atteint près de 50 % pour la période en cause. De plus elle est générale, du moins pour les années 1966 et 1967; seuls le maïs et les patates douces sont en diminution par rapport à 1963. A quoi attribuer ce mouvement ascendant? Sans doute la pression démographique y est-elle pour quelque chose, mais aussi les conditions climatiques, les ajustement de prix, la diffusion de semences sélectionnées et la multiplication des paysannats.

La progression des cultures vivrières est cependant moins accentuée si l'on se rapporte à 1959 puisqu'elle ne s'inscrit dans ce cas qu'à 33 %. Elle n'en demeure pas moins satisfaisante.

L'expansion de la population se poursuivant inexorablement, les efforts accomplis jusqu'ici dans le domaine des productions vivrières doivent être non seulement continués mais encore accrus.

Productions commerciales ou industrielles

Dans ce domaine aussi l'année 1967 a été relativement bonne; l'augmentation est générale par rapport à 1966 ainsi que le montre le tableau suivant:

	(Tonnage exporté)				
	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
Café marchand	4698	8100	9928	8603	10936 ¹⁾
Coton fibre	83	142	120	84	116
Pyréthre	337	340	430	396	490
Thé usiné	225	260	290	308	390
Orge	<u>296</u>	<u>833</u>	<u>1100</u>	<u>750</u>	<u>1200</u> ²⁾
	5639	9675	11868	10141	13132
	=====	=====	=====	=====	=====

1) Non compris 1188 t de Robusta

2) Tonnage acheté pour l'exportation. Production: 2100 t

Ainsi pour le café, même si l'on ne tient pas compte du Robusta qui a transité par le Rwanda, le relèvement est perceptible; le niveau atteint n'est cependant pas encore suffisant. Le principal motif de satisfaction dans ce domaine, c'est la progression régulière, continue, du pyrèthre et du thé. La diversification des exportations qui en résulte est elle aussi la bienvenue.

A mon avis, les productions industrielles sont le secteur-clef du développement: leur expansion en nombre et en quantité accroît le pouvoir d'achat des populations rurales (favorise donc le développement artisanal et industriel) en même temps que les recettes en devises du pays, permettant ainsi une croissance équilibrée. Le Ministère de l'agriculture doit donc continuer de leur vouer une attention particulière. Comme les cultures industrielles ne représentent qu'une fraction très faible des superficies cultivées et des quantités produites, les possibilités d'expansion sont encore très grandes.

Le café, la cassitérite, le wolfram, le pyrèthre et le thé sont des produits de base soumis aux aléas des marchés mondiaux. Or la vente de ces produits a représenté en 1967 environ 65 % des recettes totales en devises du pays, et même près de 80 % de celles-ci si l'on fait abstraction des apports de capitaux et des aides en provenance de l'étranger. Leur importance pour le pays, le pouvoir d'achat de ses populations, ses possibilités d'importations et l'équilibre de sa balance des paiements ne saurait être surestimée. Les autorités rwandaises doivent donc particulièrement s'intéresser aux efforts qui sont accomplis en ce moment sur la scène internationale en faveur de la stabilisation du cours de ces produits et pour en faciliter l'importation dans les pays industrialisés.

Balance commerciale

La situation qui s'exprime dans la statistique du commerce extérieur établie par le Service de la douane est moins réjouissante:

(*Les chiffres exprimant des valeurs ont été influencés par la dévaluation - avril 1966 - qui a réduit de moitié le cours du change de la monnaie rwandaise. A la suite de cette opération monétaire, le produit des exportations - à quantités et prix en devises équivalents - a doublé en francs rwandais.)

	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
1) <u>Importations:</u>				
a) en millions de francs*	<u>600</u>	<u>1047</u>	<u>1777</u>	<u>2086</u>
Indice: 1964 = 100	100	175	296	348
b) en tonnes (poids brut)	<u>35176</u>	<u>55822</u>	<u>61350</u>	<u>60795</u>
Indice: 1964 = 100	100	159	174	173
2) <u>Exportations:</u>				
a) en millions de francs*	<u>578</u>	<u>682</u>	<u>1083</u>	<u>1413</u>
Indice: 1964 = 100	100	118	187	244
b) en tonnes (poids brut)	<u>17610</u>	<u>16428</u>	<u>14350</u>	<u>17907</u>
Indice: 1964 = 100	100	93	81	102
3) <u>Balance commerciale:</u>				
en millions de francs*	<u>- 22</u>	<u>- 365</u>	<u>- 694</u>	<u>- 673</u>

La composition des exportations a été, pour l'essentiel, la suivante:

1) <u>Café:</u>				
a) en millions de francs*	<u>314</u>	<u>368</u>	<u>650</u>	<u>778</u>
b) valeur en pourcent des exportations totales	54 %	54 %	60 %	55 %
c) en tonnes (poids net)	8273 ¹⁾	10260 ¹⁾	8803	11221 ²⁾
1) Poids brut				
2) Dont 1195 t de Robusta				

	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
2) <u>Cassitérite:</u>				
a) en millions de francs*	204	253	309	416
b) valeur en pourcent des exportations totales	35 %	37 %	29 %	29 %
c) en tonnes (poids net)	2197	2038	1805	2165
3) <u>Wolfram:</u>				
a) en millions de francs*	5	5	38	111**
b) valeur en pourcent des exportations totales	1 %	1 %	3 %	8 %
c) en tonnes (poids net)	138	157	382	660
** Provisoire				
4) <u>Café, cassitérite et wolfram:</u>				
a) en millions de francs*	523	626	997	1305
b) valeur en pourcent des exportations totales	90 %	92 %	92 %	92 %

La valeur des importations ayant augmenté plus rapidement que celle des exportations, il en est résulté entre 1964 et 1967 un déficit croissant de la balance commerciale, déficit qui s'est pourtant stabilisé en 1967 - à un niveau à vrai dire élevé - grâce surtout à une reprise des exportations. Après avoir reculé en 1965 et 1966, celles-ci ont en effet progressé de plus de 3500 t en 1967. De son côté, le volume des importations, qui s'était élevé rapidement en 1965, puis plus lentement en 1966, a subi un léger fléchissement en 1967, mouvement qui reflète de la stabilisation de l'activité économique générale qui s'est produite au cours de cette année.

L'existence d'un déficit du commerce extérieur n'est pas en soi inquiétante pour un pays en voie de développement comme le Rwanda, du moins tant et aussi longtemps que son ampleur peut être

contrôlée et que ses dimensions ne sont pas incompatibles avec l'équilibre de la balance des paiements. Comme nous le verrons, ce fut le cas en 1967. Il n'empêche qu'un effort particulier doit être fait pour relever les exportations et limiter ainsi le déficit commercial. En 1967, ces exportations n'avaient dépassé que de peu, en poids, le niveau atteint en 1964.

Balance des paiements

La situation dans ce domaine a évolué favorablement au cours de 1967 ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants:

<u>Soldes:</u>	<u>en millions de francs</u>	
1) Echanges extérieurs et frais connexes	- 360	
2) Services	- 65	
3) Transferts:		
- des particuliers et divers		+ 154
- des ambassades et autres		+ 26
- en faveur des institutions internationales	- 30	
	- 455	+ 180
4) Déficit des opérations courantes	- 275	
5) Solde des mouvements de capitaux		+ 25
6) Aides extérieures		+ 285
	- 275	+ 310
7) Excédent des recettes en devises	35	
	310	310

Les opérations en devises se sont donc soldées en 1967 par un excédent de 35 millions de francs. Ce n'est pas sans

peine que ce résultat a été obtenu. En cours d'année, les dépenses publiques, en devises autant qu'en francs rwandais, ont été sévèrement plafonnées, ce qui a entraîné une diminution des achats des services gouvernementaux à l'étranger. Ce plafonnement n'a cependant pas permis de redresser complètement la situation, loin de là: le déficit des finances publiques s'est élevé à 315 millions de francs, le montant des achats gouvernementaux à l'étranger à 309 millions de francs et les avances du système bancaire, notamment de la Banque Nationale, à l'Etat à quelque 155 millions de francs. Cette situation très grave des finances publiques a contraint les autorités financières de se montrer d'autant plus strictes en matière de crédit à l'économie privée; une politique plus généreuse dans ce domaine aurait sans doute conduit à des importations supplémentaires et, dans cette mesure, aurait alourdi la balance des paiements.

L'importance des crédits à l'Etat et au secteur privé que l'économie rwandaise peut supporter sans mettre en danger l'équilibre monétaire et la balance des paiements est limitée. L'expérience des trois dernières années le montre clairement. Les autorités financières, gardiennes de l'intégrité de la monnaie, se doivent donc de réduire le crédit à l'économie privée quand les avances accordées à l'Etat ont tendance à croître. C'est dire qu'une amélioration de la situation des finances publiques leur donnerait, toutes choses égales d'ailleurs, plus de latitude en matière d'octroi de crédits au secteur privé; le financement des investissements productifs de ce secteur (voire du secteur public) s'en trouverait facilité d'autant.

Des constatations ci-dessus, il est possible de déduire ce que devrait être les deux objectifs majeurs, prioritaires, de la politique économique du Gouvernement rwandais au cours des mois et années qui viennent:

- 1) l'extension des cultures commerciales ou industrielles (et le relèvement de la production des minerais) en vue d'accroître les exportations;
- 2) l'équilibre des finances publiques (du moins du budget ordinaire).

Kigali, le 6 mars 1968